

Rapport Annuel

2022



Smart
Tunisio

Sommaire

I	Nos Valeurs	1
---	-------------	---

II	Rappel de l'ordre du jour de l'assemblée générale ordinaire	2
----	---	---

III	Rapport annuel d'activité de l'exercice 2022	
1/	Société SMART Tunisie : données générales et résultat (individuel) de l'année 2022	
1.	Données générales sur la société SMART Tunisie	3
2.	Activité et résultat de la société SMART Tunisie au cours de l'année 2022	6
3.	Perspectives et développement de la société SMART Tunisie	11
4.	Comportement du titre en bourse	11
5.	Indicateur d'activité au 31/03/2023	12
6.	Affectation des résultats	13
7.	Gestion des ressources humaines	14
8.	Éléments sur le contrôle interne	15
2/	Groupe SMART : données générales et résultat (consolidé) de l'année 2022	
1.	Données générales sur le Groupe SMART	16
2.	Résultat (consolidé) du Groupe SMART au titre de l'année 2022	17
3.	Perspectives et développement du Groupe SMART	20

IV	Rapport général et rapport spécial des commissaires aux comptes et états financiers individuels de la société SMART Tunisie au 31/12/2022	21
----	---	----

V	Rapport général et rapport spécial des commissaires aux comptes et états financiers consolidés du groupe SMART Tunisie au 31/12/2022	37
---	--	----

VI	Projet des résolutions de l'assemblée générale	47
----	--	----

I- Nos Valeurs

Excellence

Nous sommes animés par une volonté permanente d'apporter les meilleurs produits et services à nos partenaires. Nous ne cessons d'agir pour progresser, améliorer et perfectionner nos relations, nos solutions et nos services. L'excellence est plus qu'une valeur, c'est un choix !

Engagement

L'engagement de nos collaborateurs pour contribuer à la réussite de nos clients est total. Nous favorisons l'implication et l'accomplissement professionnels de tous. Nous entretenons en externe et en interne des relations de confiance et de respect mutuel. Notre engagement se nourrit de la satisfaction durable de nos clients envers nos expertises et nos compétences.

La Transparence

Nous trouvons de meilleures méthodes de travail tous ensemble, et nous montrons aux autres qu'il est tout à fait possible de créer une culture d'entreprise qui encourage la transparence, la confiance et l'inclusion.

Innovation

Nous améliorons sans cesse notre relation client en tirant profit des innovations technologiques, en agissant ensemble pour adapter nos solutions et nos pratiques aux usages de demain. Fidèles à notre esprit entrepreneurial, nous transformons nos modes de travail, nous innovons en cultivant le partage, l'expérimentation et le raisonnement de rupture. Nous apprenons de nos succès comme de nos échecs. Pour nous, innovation et digitalisation vont de paire dans le monde actuel qui est en perpétuel mouvement. Nous avons décidé d'investir dans l'innovation qui implique la digitalisation de nos métiers.

II- Rappel de l'ordre du jour de l'AGO

- 1- Lecture et approbation des rapports de gestion individuel et consolidé du Conseil d'Administration relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- 2- Lecture des rapports général et spécial des Co-commissaires aux comptes relatifs aux états financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2022 de la société SMART TUNISIE et approbation des états financiers individuels et consolidés de la société SMART TUNISIE pour l'exercice 2022,
- 3- Affectation du résultat de l'exercice 2022,
- 4- Approbation des conventions régies par l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des Sociétés Commerciales et relatives à l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- 5- Quitus aux membres du Conseil d'Administration,
- 6- Fixation des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration
- 7- Fixation des rémunérations des membres du Comité Permanent d'Audit et du Comité Stratégie et Risque
- 8- Renouvellement des mandats des administrateurs
- 9- Renouvellement des mandats des commissaires aux comptes
- 10- Démission de l'administrateur représentant les actionnaires minoritaires et ratification de la désignation d'un administrateur représentant les actionnaires minoritaires
- 11- Pouvoirs en vue des formalités.

III- Rapport annuel d'activité de l'exercice 2022

1/ Société SMART Tunisie : données générales et résultat (individuel) de l'année 2022

1. Données générales sur la société SMART TUNISIE

1.1. Identification de la société

Dénomination sociale: Smart Tunisie

Forme juridique: Société anonyme

Date de constitution: Le 23 janvier 1997

Capital social: 36 155 155 DT divisé en 7 231 031 actions

Objet social: La société a principalement pour objet, directement ou indirectement, en Tunisie ou à l'étranger :

- La commercialisation au stade du gros des articles et matériels de traitement de l'information et de la bureautique, des meubles informatiques, des articles et matériels électriques et électroniques, des articles et matériels d'alarme, de vidéosurveillance et d'audiovisuel, des articles et équipements de communications, de télécommunications, de téléphonie mobile, de motocycles et cycles équipés d'un moteur ainsi que tous les produits s'y rattachant.
- La commercialisation au stade de gros de logiciels
- Le service après-vente se rattachant à l'objet ci-dessus notamment :
- Réalisation d'installations et de maintenance de matériel
- Assistance technique, ingénierie informatique et études de projets
- Développement et maintenance de logiciels
- Et d'une manière générale toutes opérations commerciales, de service, financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social

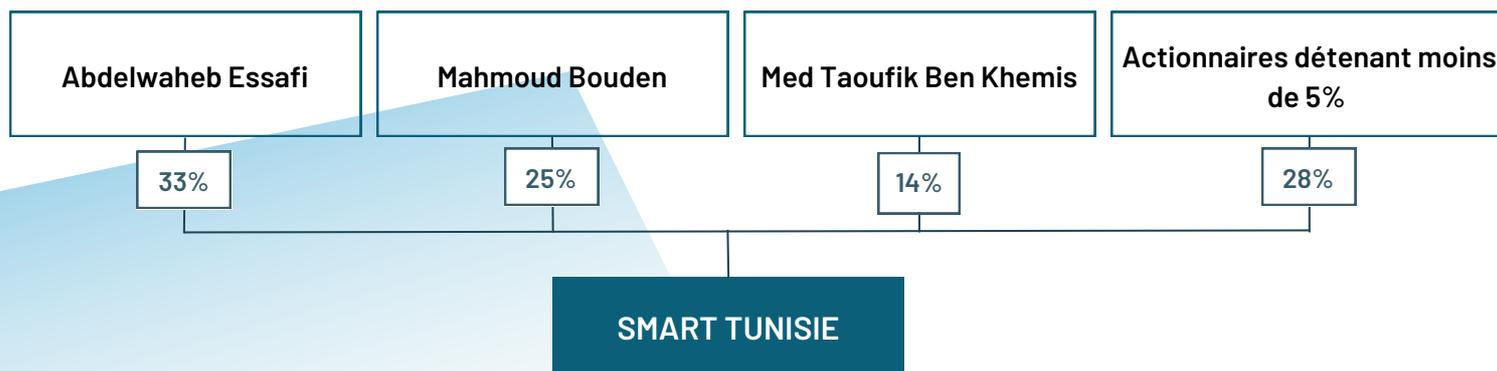
Identifiant unique: 544435X

Matricule fiscal: 544435 X/A/M/000

1.2. Actionnariat

Le capital social de la société s'élève à 36 155 155 DT divisé en 7 231 031 actions d'une valeur nominal de 5 DT, intégralement souscrites et entièrement libérés en numéraire.

Ci-dessous la structure du capital au 31/12/2022:



1.3. Organes d'administration et de direction

La société est dirigée par un conseil d'administration et par un directeur général. Le conseil d'administration est composé par 3 membres au moins et 12 membres au plus, nommés par l'assemblée générale ordinaire et révocables par elle.

Au 31 décembre 2022, le conseil d'administration est composé ainsi :

Membre	Représenté par	Qualité	Mandat	Adresse
M. Mohamed Taoufik BEN KHEMIS	Lui-même	Président	2020-2022	Tunis
M. Abdelwaheb ESSAFI	Lui-même	Membre	2020-2022	Tunis
M. Mahmoud BOUDEN	Lui-même	Membre	2020-2022	Tunis
M. Hichem MOKRANI	Lui-même	Membre	2021-2023	Tunis
M. Hédi ESSAFI	Lui-même	Membre	2021-2023	Tunis
M. Mohamed Ali GHARSALLAH	Lui-même	Membre	2021-2023	Tunis
M. Slaheddine LADJIMI (Membre indépendant)	Lui-même	Membre	2022-2024	Tunis
M. Faouzi BEN ABDERRAHMEN (Membre indépendant)	Lui-même	Membre	2022-2024	Tunis
M. Amine BEL HADJ SALAH (Démissionnaire)	Lui-même	Membre	2022-2024	Tunis

1.3.1. Conditions d'accès à l'assemblée générale

Les titulaires d'actions libérées des versements exigibles peuvent seuls assister à l'Assemblée Générale sur justification de leur identité ou s'y faire représenter par un actionnaire ou par un mandataire dûment habilité à cet effet.

Les sociétés sont valablement représentées, soit par leur président, leur directeur général ou par un membre de leur conseil d'administration, par un de leurs gérants, soit par un mandataire muni d'un pouvoir régulier sans qu'il ne soit nécessaire que le président, le directeur général, le gérant, le membre du conseil ou le mandataire soit personnellement actionnaire.

Le nu-propriétaire est valablement représenté par l'usufruitier et le droit de vote appartient à ce dernier pour toutes les assemblées générales ordinaires et extraordinaires.

1.3.2. Conditions de nomination

Selon l'article 16 des statuts de la société,

La Société est administrée par un conseil d'administration composé de trois (3) membres au moins et de douze (12) membres au plus dont deux (2) membres indépendants nommés par l'assemblée générale ordinaire.

La durée des fonctions des administrateurs est de trois (3) années. Ils sont toujours et indéfiniment rééligibles à l'exception de deux (2) administrateurs indépendants dont le mandat ne peut être renouvelé qu'une seule fois.

Les administrateurs peuvent être des personnes physiques ou des personnes morales.

La personne morale est tenue de désigner un représentant permanent qui est soumis aux mêmes conditions et obligations et qui encourt les mêmes responsabilités civile et pénale que s'il était administrateur en son nom propre.

Lorsque le représentant de la personne morale perd sa qualité pour quelque motif que ce soit, celle-ci est tenue de pourvoir en même temps à son remplacement.

Le conseil d'administration nomme parmi ses membres un président du conseil d'administration pour une durée égale à celle de son mandat d'administrateur. Il est toujours et indéfiniment rééligible.

Lorsque le nombre des membres du conseil d'administration devient inférieur au minimum légal, les autres membres doivent convoquer immédiatement l'assemblée générale ordinaire en vue du comblement de l'insuffisance du nombre des membres.

En cas de vacances d'un poste d'administrateur suite à un décès, une incapacité physique, une démission ou à la survenance d'une incapacité juridique, le conseil d'administration, peut, entre deux assemblées générales, procéder à des nominations à titre provisoire.

Ces nominations seront soumises à la ratification de l'assemblée générale ordinaire.

1.3.3. La méthodologie de choix des indépendants

Le choix des deux administrateurs indépendants a été fait selon la stratégie de la société d'avoir dans son conseil d'administration deux profils différents, un spécialiste dans le domaine de la finance et un connaisseur sur le volet opérationnel.

1.3.4. Comités spéciaux et rôle de chaque comité

Le Conseil d'Administration réunis le 9 juin 2022 a décidé de mettre en place un Comité Permanent d'Audit et un Comité Stratégie et Risque

Le comité permanent d'audit a pour rôle la veille au respect par la société de la mise en place de système de contrôle interne performant de nature à promouvoir l'efficacité, l'efficacités, la protection des actifs, la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementaires.

Ce Comité assure le suivi des travaux des organes de contrôle de la société, propose la nomination du ou des commissaires aux comptes et agréé la désignation des auditeurs internes. Il est composé de 3 membres du Conseil :

- Président du comité: M. Slaheddine LADJIMI
- Membres: M. Mohamed Ali GHARSALLAH et M. Amine Bel Hadj Salah (Démissionnaire)

Le comité stratégie et risque a pour rôle la participation à la détermination de la stratégie de l'entreprise et le suivi de sa mise en œuvre et examine dès lors les projets de croissance externe et d'investissement susceptibles d'influencer l'activité. Il est composé de 4 membres du Conseil :

- Président du comité: M. Faouzi Ben ABDERRAHMEN
- Membres: M. Hedi ESSAFI, M. Hichem MOKRANI et M. Mohamed Ali GHARSALLAH

1.4. Contrôle des comptes

Les Co-commissaires aux comptes de la société sont :

- La société ACEF Expert, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Faiez FAKHFAKH, nommée par l'assemblée générale ordinaire tenue le 15 juin 2020. Son mandat couvre les exercices 2020, 2021 et 2022
- La société ECC-MAZARS, société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie, représentée par Monsieur Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF, nommée par l'assemblée générale ordinaire tenue le 15 juin 2020. Son mandat couvre les exercices 2020, 2021 et 2022

2. Activité et résultat de la société SMART Tunisie au cours de l'année 2022

2.1. Activité

L'année 2022 a été marquée essentiellement par les événements suivants :

- Commercialisation de la marque Canon sur les segments B to B et B to C
- Une hausse du volume des achats et du stock moyen durant l'exercice 2022
- Augmentation du TMM et la dépréciation du Dinar
- Une hausse du chiffre d'affaires de 15,6% par rapport à 2021

2.2. Résultats

2.2.1. Etat de résultat

Montants en KDT	2021	2022	Var° 21-22 en %	2022 B	Var° 22B- 22 en %
Revenus	285 430	330 079	15.6%	300 713	9.8%
Achats de marchandises consommés	(242 589)	(280 404)	15.6%	(258 244)	8.6%
Marge Brute	42 841	49 674	15.9%	42 469	17.0%
<i>En % des revenus</i>	<i>15.0%</i>	<i>15.0%</i>		<i>14.1%</i>	
Achats d'approvisionnements consommés	(1 474)	(1 663)	12.8%	(1 413)	17.7%
Charges de personnel	(7 919)	(8 296)	4.8%	(7 155)	16.0%
Autres charges d'exploitation	(3 168)	(4 308)	36.0%	(3 308)	30.2%
Autres produits d'exploitation	1 011	958	-5.2%	161	494.8%
EBITDA	31 292	36 366	16.2%	30 754	18.2%
<i>En % des revenus</i>	<i>11.0%</i>	<i>11.0%</i>		<i>10.2%</i>	
Dotations aux amortissements et aux provisions	(3 224)	(2 426)	-24.7%	(3 650)	-33.5%
EBIT	28 068	33 939	20.9%	27 103	25.2%
<i>En % des revenus</i>	<i>9.8%</i>	<i>10.3%</i>	<i>4.6%</i>	<i>9.0%</i>	
Charges financières nettes	(5 680)	(14 567)	156.5%	(5 255)	177.2%
Autres produits	429	1 852	331.4%	1 499	23.5%
Autres gains ordinaires	240	33	-86.1%	92	-64.0%
Autres pertes ordinaires	(65)	(74)	14.6%	(200)	-63.1%
EBT	22 993	21 184	-7.9%	23 239	-8.8%
<i>En % des revenus</i>	<i>8.1%</i>	<i>6.4%</i>		<i>7.7%</i>	
Impôt sur les bénéfices	(3 784)	(3 136)	-17.1%	(3 297)	-4.9%
Résultat net	19 209	18 048	-6.0%	19 942	-9.5%
<i>En % des revenus</i>	<i>6.7%</i>	<i>5.5%</i>		<i>6.6%</i>	

En termes de résultats financiers, la société SMART Tunisie a réalisé, en 2022, un bénéfice s'élevant à 18 millions de dinars, contre 19,2 millions de dinars en 2021 et 19,9 millions de dinars prévu dans le prospectus, soit une régression de 6% par rapport aux réalisations de 2021 et de 9,5% par rapport aux prévisions du prospectus d'introduction en bourse.

a. Revenus

Le chiffre d'affaires de SMART TUNISIE est réparti en 4 familles de produits, à savoir le "Computing", le "Enterprise", le "Printing" et les "Smartphones".

Montant en KDT	2021	Contribution par BU en 2021	2022	Contribution par BU en 2022	Var° 21-22
Computing	182 309	64%	201 427	61%	10.5%
Enterprise	47 324	17%	65 113	20%	37.6%
Printing	34 817	12%	42 586	13%	22.3%
Smartphone	20 980	7%	20 952	6%	-0.1%
Total	285 430	100%	330 079	100%	15.6%

En 2022, la société a vu son chiffre d'affaires individuel croître de 15,6% par rapport à 2021, et en hausse de 9,8% par rapport aux chiffres prévisionnels pour l'exercice 2022.

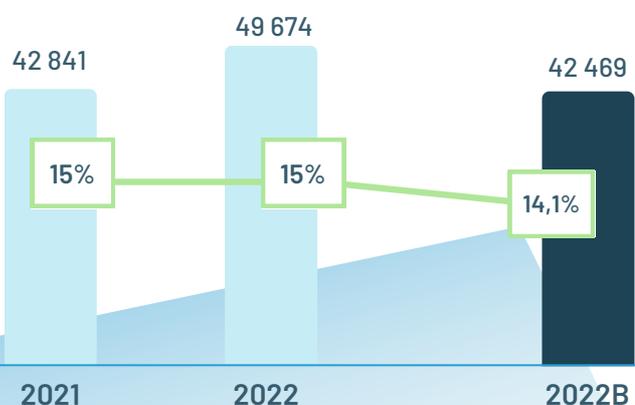
Cette hausse est expliquée comme suit:

- Les revenus des familles "Computing" et "Printing" ont augmenté respectivement de 10,5% et 22,3% en 2022.
- La BU "Enterprise" a affiché une hausse significative de son chiffre d'affaires sur la période 2021-2022, soit une hausse de 37,6% et a également renforcé sa contribution au chiffre d'affaires globale pour passer de 17% à 20%.
- Le chiffre d'affaires de la BU "Smartphone" s'est stabilisé en 2022.

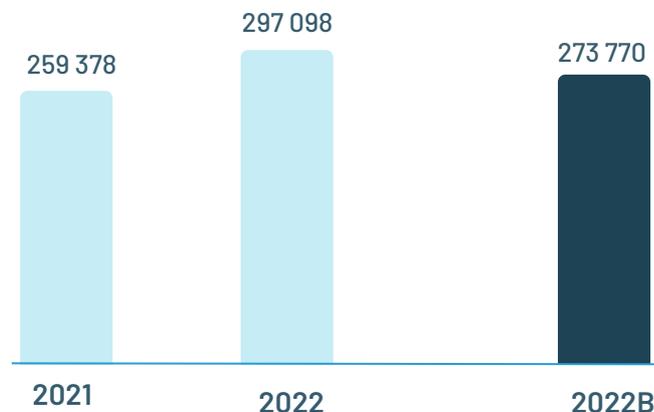
b. Marge brute, Charges d'exploitation, EBIT et Résultat net

Marge brute

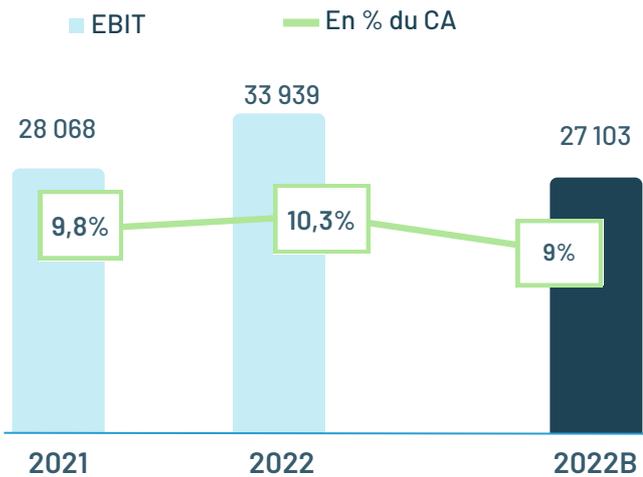
■ Marge brute ■ Taux de marge



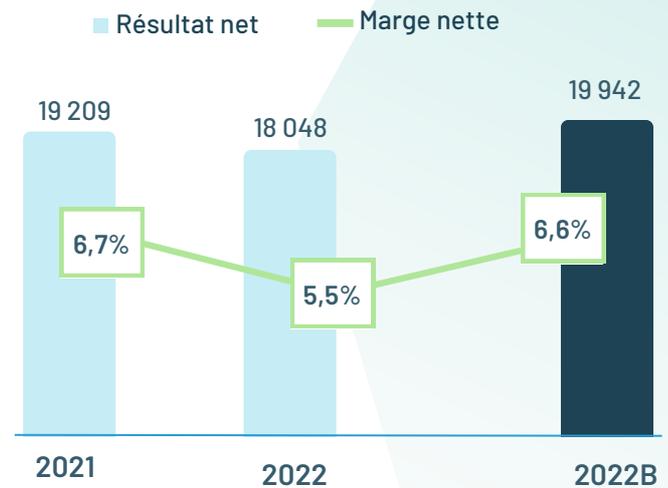
Charges d'exploitation



Résultat d'exploitation



Résultat net



La marge brute en valeur est passée de 42,8 millions de dinars en 2021 à 49,6 millions de dinars en 2022, affichant ainsi une croissance de 15,8%, tirée par la hausse des revenus. Le taux de marge est resté stable sur la période, soit 15%.

Le résultat d'exploitation est passé de 28 millions de dinars en 2021 à 33,9 millions de dinars en 2022, soit une hausse de 21%. Le taux de marge d'EBIT est passé de 9,8% à 10,3%. Cette amélioration est due essentiellement à une meilleure maîtrise des charges d'exploitation.

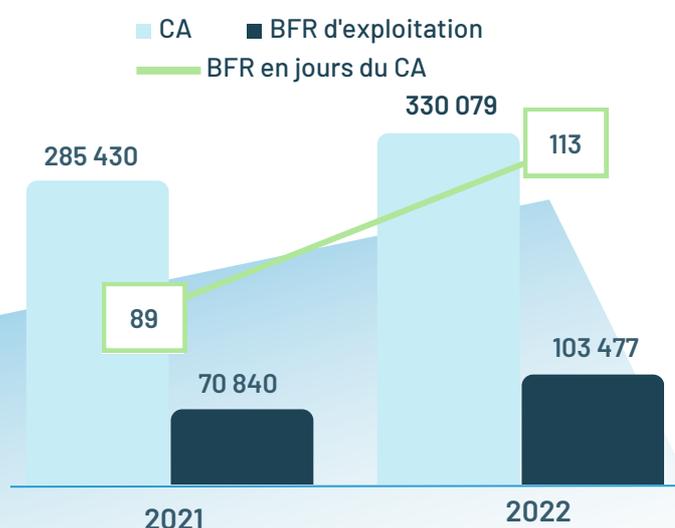
Le résultat net a baissé de 6% en 2022 pour s'établir à 18 millions de dinars malgré une hausse du résultat d'exploitation. Cette baisse a été engendrée par la hausse des charges financières. L'augmentation des charges financières est expliquée par la variation importante du besoin en fonds de roulement en 2022 suite à la hausse du volume des achats et du stock moyen durant l'exercice 2022.

2.2.2. Situation financière de la société

Au 31 décembre 2022, le bilan de la société affiche un total de 187 millions de dinars contre 164 millions de dinars au 31 décembre 2021. Le tableau ci-dessous présente une illustration financière du bilan .

Montants en KDT	2021	2022
Immobilisations incorporelles nettes	72	164
Immobilisations corporelles nettes	20 737	23 408
Immobilisations financières	24 880	27 560
Actifs immobilisés	45 689	51 132
Autres actifs non courants	1 816	1 278
Actifs non courants	47 505	52 410
Stocks	47 704	73 392
Clients et comptes rattachés	51 072	52 515
Fournisseurs et comptes rattachés	-27 936	-22 430
BFR d'exploitation	70 840	103 477
Autres actifs courants	13 310	7 918
Autres passifs courants	-8 916	-11 689
BFR hors exploitation	4 394	-3 770
Provision pour risques et charges	2 056	1 807
Emprunts	5 530	4 896
Concours bancaires et autres passifs financiers	22 780	48 483
Liquidités et équivalents de liquidités	-4 096	-1 001
Dettes nettes	26 271	54 184
Capital social	36 155	36 155
Réserves	29 833	30 563
Résultats reportés	11 271	13 166
Résultat net de l'exercice	19 209	18 048
Capitaux propres	96 468	97 932

Evolution du BFR en jours de revenus



BFR

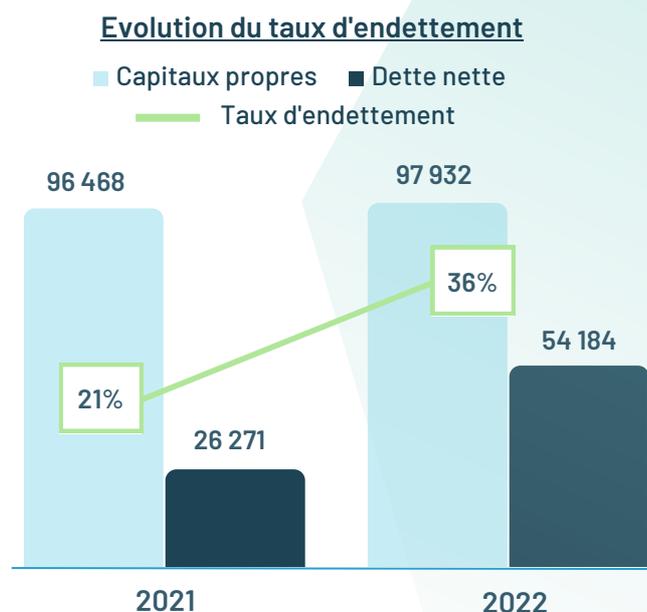
Au 31 décembre 2022, le BFR d'exploitation a atteint 113 jours de revenus contre 89 au 31 décembre 2021.

Cette variation est expliquée par la hausse du volume des achats et du stock moyen durant l'exercice 2022

Dettes nettes

La dette nette est passée de 26,3 millions de dinars en 2021 à 54,2 millions de dinars en 2022 et le taux d'endettement a atteint 36% en 2022 contre 21% en 2021.

Cette évolution est expliquée par l'augmentation du besoin en fonds de roulement. En effet la société a fait recours aux crédits de gestion pour financer son stock.



2.2.3. L'évolution de la société et de ses performances au cours des 5 dernières années

Le tableau suivant présente l'évolution de la structure financière et de la rentabilité de la société durant la période 2018-2022

Montants en KDT	2018	2019	2020	2021	2022	TCAM
Revenus	214 945	289 926	265 778	285 430	330 079	11%
Marge brute	30 596	44 796	36 122	42 841	49 603	13%
<i>En % des revenus</i>	<i>14.2%</i>	<i>15.5%</i>	<i>13.6%</i>	<i>15.0%</i>	<i>15.0%</i>	
EBITDA	21 653	34 542	26 257	31 292	36 366	14%
<i>En % des revenus</i>	<i>10.1%</i>	<i>11.9%</i>	<i>9.9%</i>	<i>11.0%</i>	<i>11.0%</i>	
Résultat net	6 392	15 616	11 452	19 209	18 048	30%
<i>En % des revenus</i>	<i>3.0%</i>	<i>5.4%</i>	<i>4.3%</i>	<i>6.7%</i>	<i>5.5%</i>	
Actifs non courants	9 008	8 499	20 222	47 505	52 410	
BFR d'exploitation	70 610	63 000	66 912	70 840	103 477	
<i>BFR en jours du CA</i>	<i>118</i>	<i>78</i>	<i>91</i>	<i>89</i>	<i>113</i>	
Dettes nettes	46 093	26 447	30 442	26 271	54 184	
Capitaux propres	39 242	50 958	52 390	96 468	97 932	

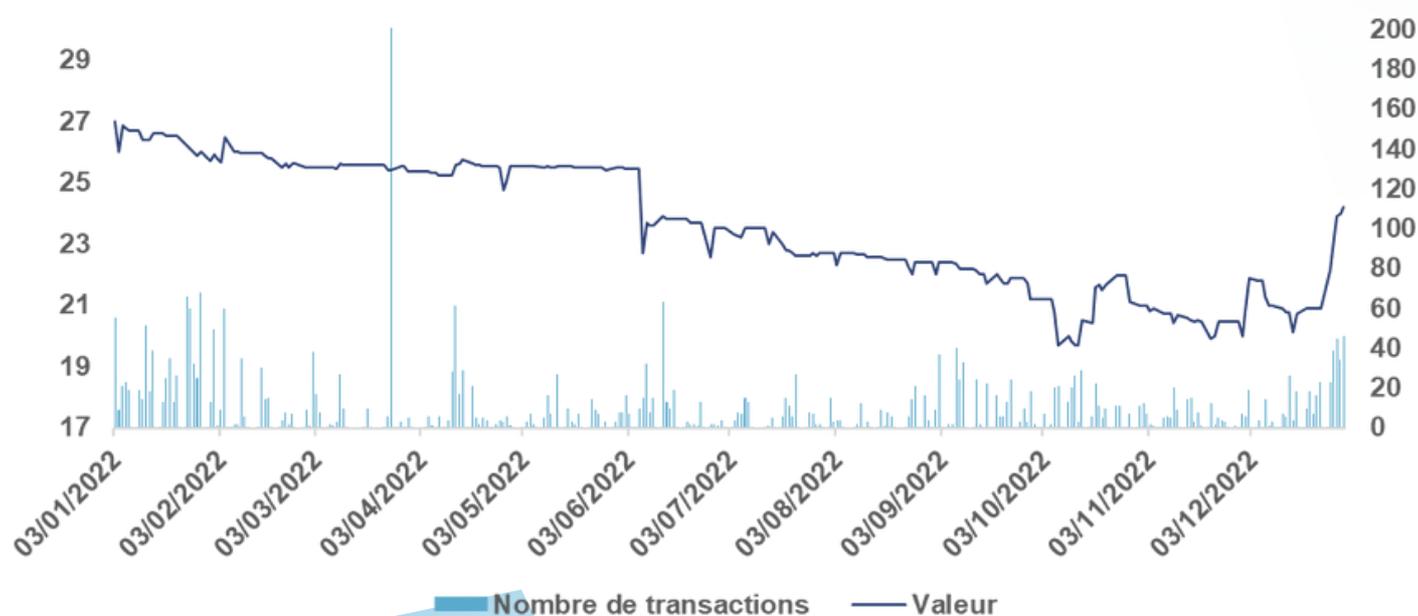
3. Perspectives d'avenir de la société SMART Tunisie

Montants en KDT	2023E	2024B	2025B	TCAM
Revenus	342 000	362 520	379 942	5.4%
Coût des ventes	293 094	310 680	325 610	5.4%
Taux de marge	14.3%	14.3%	14.3%	
EBITDA	34 940	37 046	38 802	5.4%
En % des revenus	10.2%	10.2%	10.2%	
EBIT	32 368	33 974	36 130	5.7%
En % des revenus	9.5%	9.4%	9.5%	
Résultat net	19 168	20 155	21 461	5.8%
En % des revenus	5.6%	5.6%	5.6%	

4. Comportement du titre en bourse

SMART Tunisie a fait son introduction en bourse le 30 décembre 2021.

Le graphe ci-dessous affiche le comportement de l'action en termes de valeur et de nombre de transactions sur l'année 2022.



5. Indicateurs d'activité au 31/03/2023

La société SMARTTUNISIE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1er trimestre 2023:

En milliers de dinars (KDT)	1er Trimestre 2023 **	1er Trimestre 2022 ***	Var %	Cumul Au 31.12.2022*
1. Total des revenus (hors taxes)	86 951	84 589	3%	330 079
2. Coût d'achat des marchandises vendues (hors taxes)	-74 727	-72 386	3%	-280 404
3. Charges financières	-3 682	-2 858	29%	-16 339
4. Produits financiers	618	601	3%	3 624
5. Trésorerie nette	-11 698	1 005	-1264%	-7 980
6. Délai moyen de règlement des fournisseurs	34	30	13%	34
7. Nombre de points de vente	3	3	0%	3
8. Surface totale des points de vente	2 000	2 000	0%	2 000
9. Masse salariale	2 089	1 934	8%	8 296
10. Effectif moyen	182	171	6%	178

* Chiffres audités

** Chiffres non audités

*** Ajustés sur la base des situations auditées au 30.06.2022 et au 31.12.2022

Commentaires des indicateurs :

- Les revenus réalisés au 1er trimestre 2023 ont enregistré une augmentation de 3% pour s'établir à 86 951 KDT contre 84 589 KDT au cours de la même période de 2022.
- Le coût d'achat des marchandises vendues au 1er trimestre 2023 s'élève à 74 727 KDT contre 72 386 KDT au 1er trimestre 2022.
- Les charges financières supportées au 1er trimestre 2023 s'élèvent à 3 682 KDT en augmentation de 29 % par rapport au 1er trimestre 2022. Toutefois, les charges financières sont en diminution de 20% par rapport au 4ème trimestre 2022. Cette tendance baissière devrait se poursuivre durant l'exercice 2023.
- La trésorerie nette s'établit au 31.03.2023 à - 11 698 KDT contre 1 005 KDT au 31.03.2022. Le niveau de trésorerie au 31.03.2022 s'explique par la libération de l'augmentation de capital en début d'exercice pour 10 000 KDT.
- La masse salariale du 1er trimestre 2023 s'élève à 2 089 KDT en augmentation de 8% par rapport au 1er trimestre 2022. L'effectif moyen au 31.03.2023 est de 182 salariés contre 171 salariés pour le 1er trimestre 2022.

6. Affectation des résultats

6.1. Affectation du résultat distribuable

L'affectation du bénéfice distribuable serait faite comme suit :

Résultat net de l'exercice	18 047 820,397
Résultats reportés	13 166 356,553
Total des résultats reportés	31 214 176,950
Prime d'émission	26 918 910,726
Total distribuable avant prélèvement des réserves légales	58 133 087,676
Réserves légales 5% (Plafond de 10% du capital atteint)	0,000
Total distribuable après prélèvement des réserves légales	58 133 087,676
Dividendes à distribuer (à raison de 1,700 dinars par action) à prélever sur la prime d'émission	-12 292 752,700
Dotation pour fonds social à prélever sur les résultats reportés	-500 000,000
Reliquat à reporter à nouveau	45 340 334,976
	Dont Résultats reportés
	30 714 176,950
	Dont Prime d'émission
	14 626 158,026

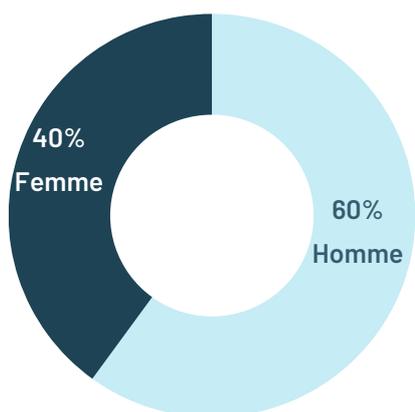
6.2. Tableau d'évolution des capitaux propres ainsi que les dividendes versés au titre des trois derniers exercices

Montants en KDT	Capital Social	Reserves légales	Prime d'émission	Fonds sociales	Résultats reportés	Résultat net de l'exercice	Total des capitaux propres
Situation au 31/12/2019	30 000	856	0	0	4 486	15 616	50 958
Affectation du résultat		1 005			14 611	-15 616	0
Résultat net de l'exercice						11 452	11 452
Dividendes distribués					-10 020		-10 020
Situation au 31/12/2020	30 000	1 861	0	0	9 077	11 452	52 390
Affectation du résultat		1 026		231	10 194	-11 452	0
Fond social				-204			-204
Résultat net de l'exercice						19 209	19 209
Dividendes distribués					-8 000		-8 000
Augmentation de capital	6 155		26 919				33 074
Situation au 31/12/2021	36 155	2 888	26 919	27	11 271	19 209	96 468
Affectation du résultat		728		316	18 165	-19 209	0
Fond social				-314			-314
Résultat net de l'exercice						18 048	18 048
Dividendes distribués					-16 270		-16 270
Situation au 31/12/2022	36 155	3 616	26 919	29	13 166	18 048	97 932

7. Gestion des ressources humaines

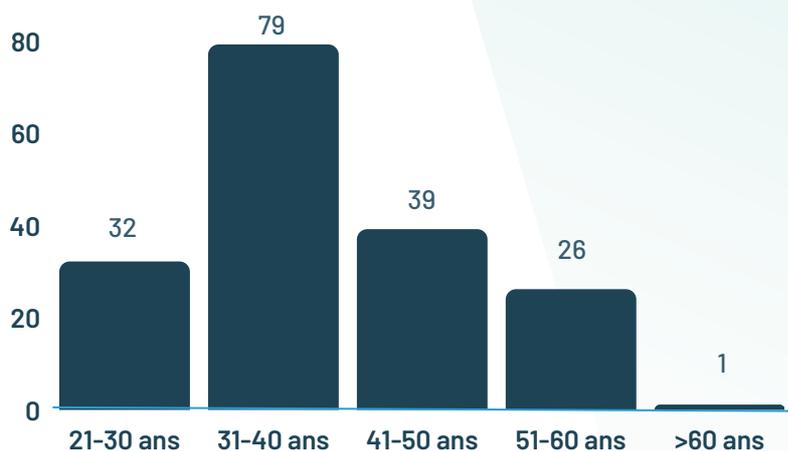
SMART Tunisie compte 177 employés au 31 Décembre 2022, répartis comme suit :

Répartition de l'effectif par genre



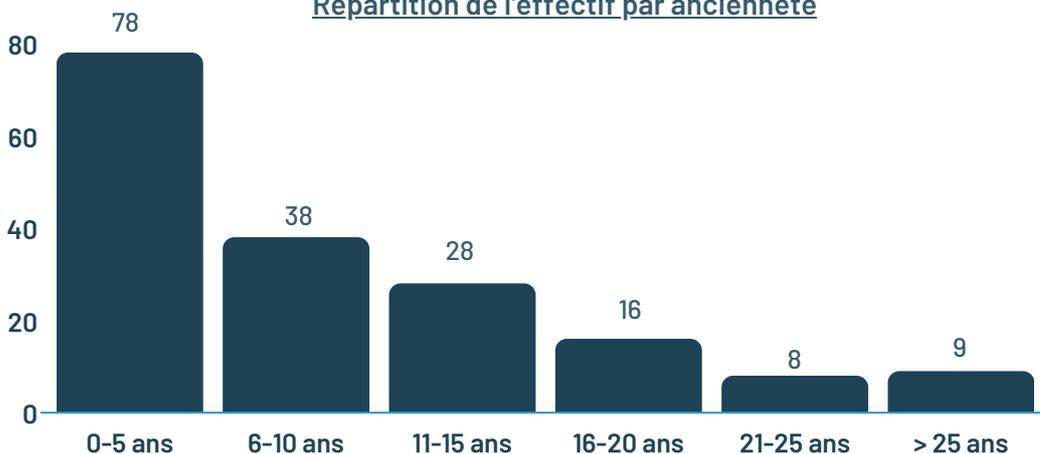
La population masculine représente 60% de l'effectif de SMART

Répartition de l'effectif par âge



L'âge moyen des employés de la société est 39 ans

Répartition de l'effectif par ancienneté



L'ancienneté moyenne au sein de la société est de 9 ans

8. Éléments sur le contrôle interne

L'entreprise est engagée dans la mise en place de politiques et procédures de contrôle interne efficaces pour assurer la fiabilité de ses opérations, la conformité aux lois et réglementations applicables, ainsi que la protection de ses actifs. Le contrôle interne est supervisé par le comité d'audit, qui est responsable de la surveillance et de l'évaluation des processus de contrôle interne de l'entreprise.

L'entreprise dispose d'un ensemble de politiques et procédures de contrôle interne bien défini, qui sont régulièrement évaluées et mises à jour pour garantir leur efficacité. Ces politiques et procédures sont conformes aux normes internationales de contrôle interne et sont adaptées aux risques spécifiques auxquels l'entreprise est exposée.

Les processus de contrôle interne sont appliqués dans tous les domaines d'activité de l'entreprise, y compris la comptabilité, la finance, la gestion des risques et la gestion des ressources humaines. Des procédures de contrôle sont mises en place pour atténuer les risques opérationnels, financiers et de conformité. Ces procédures comprennent la documentation des processus, la séparation des tâches, la vérification des opérations par des personnes indépendantes, la surveillance des transactions et des activités, et la mise en place de contrôles informatiques.

L'entreprise dispose également de procédures de gestion des risques, qui incluent l'identification des risques, l'évaluation de leur probabilité et de leur impact, et la mise en place de contrôles pour atténuer ces risques. Ces procédures sont régulièrement évaluées et mises à jour pour garantir leur efficacité.

En conclusion, l'entreprise attache une grande importance au contrôle interne et est engagée dans la mise en place de politiques et procédures efficaces pour garantir la fiabilité de ses opérations, la conformité aux lois et réglementations applicables, ainsi que la protection de ses actifs. Le comité d'audit continue de surveiller et d'évaluer les processus de contrôle interne de l'entreprise pour assurer leur efficacité.

2/ Groupe SMART : données générales et résultat (consolidé) de l'année 2022

1. Données générales sur le groupe SMART TUNISIE

Le groupe SMART Tunisie est constitué d'une société mère « SMART Tunisie » et de cinq filiales sous son contrôle exclusif et emploi environ 400 collaborateurs.

PROLOGIC Tunisie

La Société PROLOGIC TUNISIE est une Société Anonyme créée en 1985 et établie en Tunisie avec un capital social de 5 055 500 DT. Elle est spécialisée dans la vente de services et d'équipements informatiques.

SIMOP Tunisie

La Société SIMOP TUNISIE est une Société Anonyme créée en 1999 et établie en Tunisie avec un capital social de 1 000 000 DT. Elle est spécialisée dans la maintenance, la réparation, l'assistance clientèle et la vente des accessoires et consommables informatiques.

ADVANCED COMPUTER TECHNOLOGY (ACT)

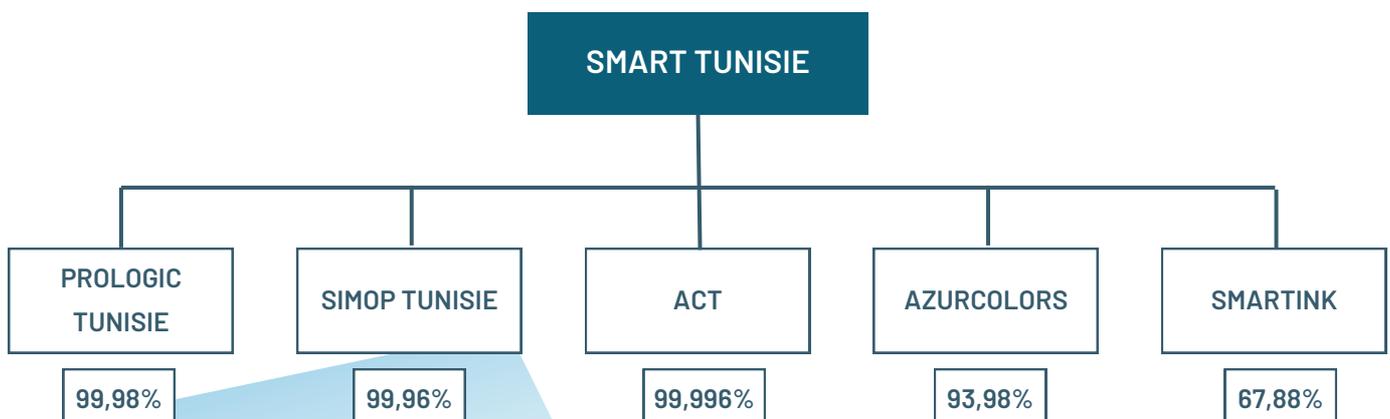
La Société ADVANCED COMPUTER TECHNOLOGY est une Société Anonyme créée en 1992 et établie en Tunisie avec un capital social de 2 450 000 DT. Elle est spécialisée dans le commerce de gros d'équipements informatiques et de logiciels.

AZUR COLORS

La Société AZUR COLORS est une Société Anonyme créée en 2015 et établie en Tunisie avec un capital social de 1 520 020 DT. Elle est un distributeur agréé des produits HP en Tunisie et en Afrique du Nord, spécialiste dans la vente des imprimantes industrielles mais aussi de tous les produits HP. Elle assure l'installation et le service après-vente des machines vendues.

SMART INK

La Société SMART INK est une Société à Responsabilité Limitée créée en 2020 et établie au Maroc avec un capital social de 2 500 000 MAD. Elle est spécialisée dans la commercialisation et la distribution en gros et en détail des produits informatiques et d'impressions en tout genre.



2. Résultat (consolidé) du Groupe SMART au titre de l'année 2022

Les méthodes comptables d'élaboration et de présentation des états financiers, arrêtés au 31 Décembre 2022, n'ont pas connu de changements

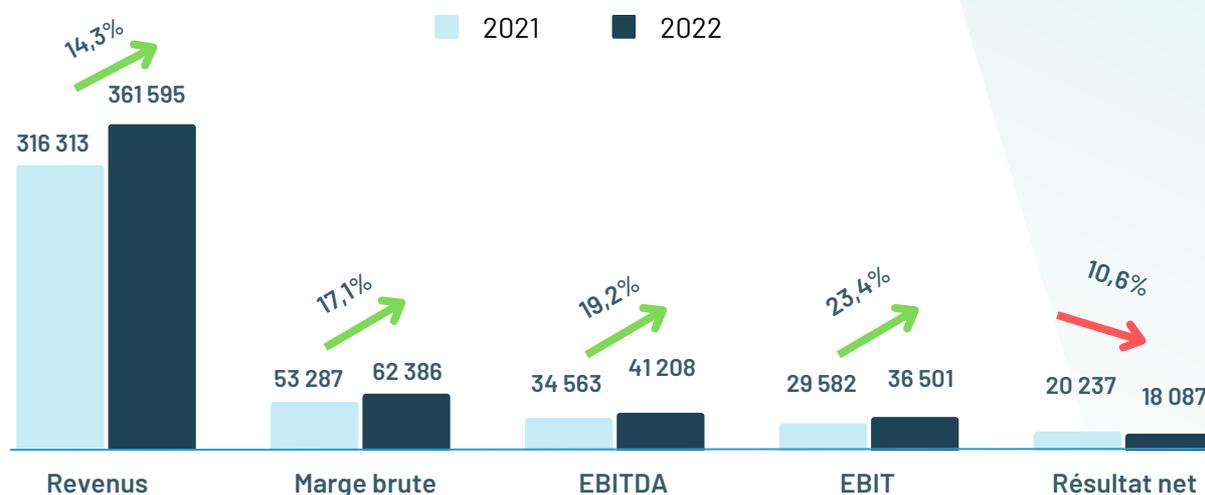
2.1. Etat de résultat

Les principales rubriques du résultat consolidé du Groupe SMART, de l'exercice 2022 comparé à l'exercice 2021 et aux prévisions prévus dans le prospectus, sont présentées dans le tableau suivant :

Montants en KDT	2021	2022	Var° 21-22	2022B	% de réalisation
Revenus	316 313	361 595	14.3%	331 857	9.0%
Coût des ventes	-263 026	-299 208	13.8%	-276 076	8.4%
Marge brute	53 287	62 386	17.1%	55 780	11.8%
<i>Taux de marge</i>	<i>16.8%</i>	<i>17.3%</i>		<i>16.8%</i>	
Achats d'approvisionnements consommés	-610	-909	49.0%	-2 021	-55%
Charges de personnel	-14 733	-15 799	7.2%	-14 124	11.9%
Autres charges d'exploitation	-5 019	-6 500	29.5%	-5 260	23.6%
Autres produits d'exploitation	1 638	2 029	23.9%	877	131.3%
EBITDA	34 563	41 208	19.2%	35 252	16.9%
<i>En % des revenus</i>	<i>10.9%</i>	<i>11.4%</i>		<i>10.6%</i>	
Dotations aux amortissements et aux provisions	-4 982	-4 707	-5.5%	-5 280	-10.8%
EBIT	29 582	36 501	23.4%	29 972	21.8%
<i>En % des revenus</i>	<i>9.4%</i>	<i>10.1%</i>		<i>9.0%</i>	
Charges financières nettes	-6 078	-15 349	171.1%	-5 788	165.2%
Autres produits	415	541		262	106.2%
Autres gains ordinaires	424	67	-84.2%	248	-72.9%
Autres pertes ordinaires	-105	-164	56.5%	-267	-38.7%
EBT	24 239	21 596	-10.9%	24 427	-11.6%
<i>En % des revenus</i>	<i>7.7%</i>	<i>6.0%</i>		<i>7.4%</i>	
Impôt sur les bénéfices	-4 172	-3 533	-15.3%	-3 805	-7.2%
Impôt différé	95	-12	-112.9%	0	
Résultat net de l'exercice des sociétés intégrées	20 163	18 051	-10.5%	20 622	-12.5%
<i>En % des revenus</i>	<i>6.4%</i>	<i>5.0%</i>		<i>6.2%</i>	
Part revenant aux intérêts minoritaires	74	36		58	
Résultat net revenant à la société consolidante	20 237	18 087	-10.6%	20 564	-12.0%
<i>En % des revenus</i>	<i>6.4%</i>	<i>5.0%</i>		<i>6.2%</i>	

Les revenus consolidés du Groupe SMART ont enregistré une croissance de 14,3% par rapport à 2021, pour atteindre 361 millions de dinars (contre 316 millions de dinars en 2021).

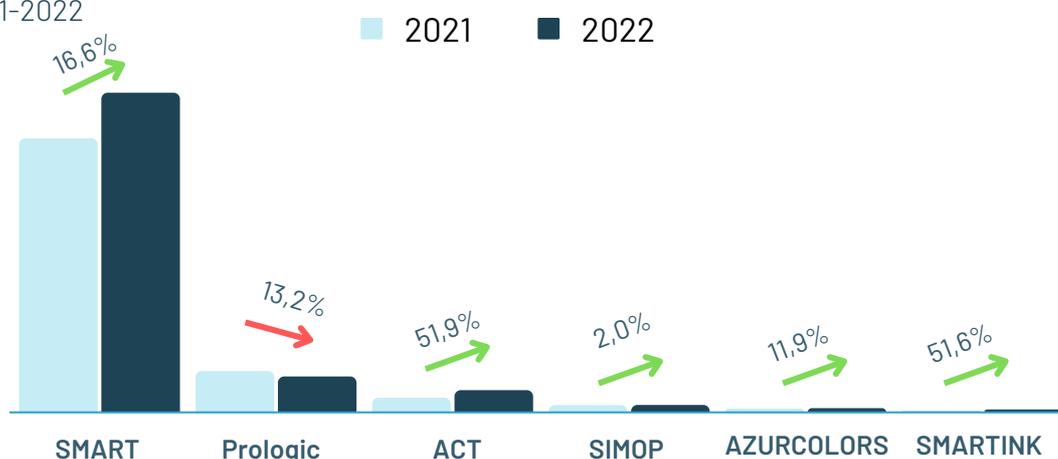
En contre partie, le résultat net du groupe a baissé de 10,6% en 2022 pour atteindre 18 millions de dinars contre 20 millions de dinars



2.1.1. Revenus par société

En 2022, les revenus consolidés du Groupe ont nettement progressé, comme précédemment indiqué, de 14,3%, et ce, grâce à une croissance enregistrée quasiment au niveau de toutes les filiales selon des degrés variables.

Le graphique ci-joint illustre l'évolution du chiffre d'affaires consolidé de chaque société du groupe sur la période 2021-2022



Le tableau ci-joint affiche le chiffre d'affaires consolidés des filiales et leurs contribution.

Montants en Kdt	CA 2021	Contribution	CA 2022	Contribution
SMART Tunisie	255 390	80.7%	297 773	82.3%
PROLOGIC Tunisie	37 822	12.0%	32 825	9.1%
ACT	13 109	4.1%	19 911	5.5%
SIMOP Tunisie	5 970	1.9%	6 087	1.7%
AZUR COLORS	2 764	0.9%	3 092	0.9%
SMART INK	1 258	0.4%	1 906	0.5%
Total	316 313	100.0%	361 595	100.0%

2.1.2. Marge brute, EBITDA, EBIT et Résultat net

La Marge brute a affiché une hausse en valeur de 17,1% en 2022, évoluant de 53 millions de dinars en 2021 à 62 millions de dinars en 2022.

Nous pouvons également observer une amélioration du taux de marge qui est passé de 16,8% en 2021 à 17,3% en 2022. Cette amélioration est expliquée par une meilleure maîtrise des coûts d'achats en 2022.

L'EBITDA en valeur a vu une amélioration de 19,2% pour passer de 35 millions de dinars en 2021 à 41 millions de dinars en 2022. Cette amélioration a également suivi au niveau du taux de marge d'EBITDA qui est passé de 10,9% en 2021 à 11,4% en 2022. Cette hausse est expliquée essentiellement par la hausse de la marge brute ainsi que la maîtrise des charges d'exploitation.

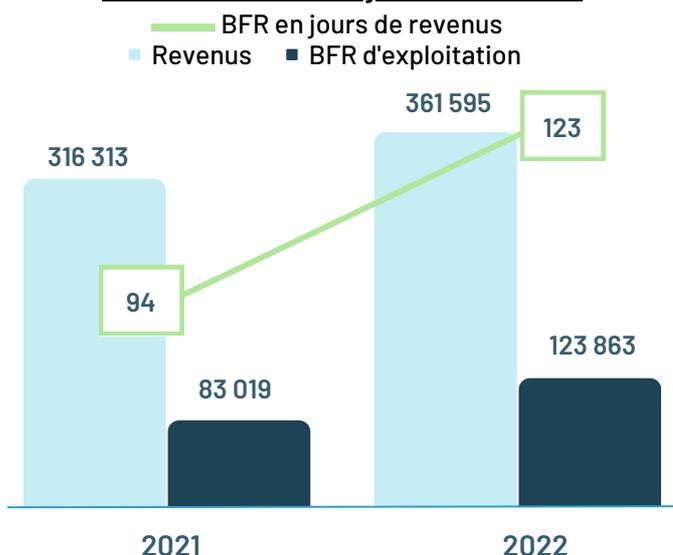
Le résultat net a baissé en 2022 de 10,6% pour s'établir à 18 millions de dinars. Cette baisse est essentiellement due à l'augmentation des charges financières nettes de la société SMART Tunisie ainsi qu'à l'impact de la hausse de la contribution sociale de solidarité (+2%).

2.2. Situation financière

Au 31 décembre 2022, le bilan de la société affiche un total de 209 millions de dinars contre 181 millions de dinars au 31 décembre 2021. Le tableau ci-dessous présente une illustration financière du bilan consolidé.

Montants en KDT	2021	2022
Ecart d'acquisition	15 230	14 458
Immobilisations incorporelles nettes	263	388
Immobilisations corporelles nettes	26 155	29 147
Immobilisations financières	151	77
Actifs immobilisés	41 798	44 070
Autres actifs non courants	2 000	1 409
Actifs non courants	43 799	45 479
Stocks	54 165	82 672
Clients et comptes rattachés	60 025	67 302
Fournisseurs et comptes rattachés	-31 172	-26 112
BFR d'exploitation	83 019	123 863
Autres actifs courants	18 616	11 589
Autres passifs courants	-12 436	-14 777
BFR hors exploitation	6 181	-3 188
Provision pour risques et charges	2 545	1 933
Emprunts	6 728	6 169
Concours bancaires et autres passifs financiers	31 878	61 890
Liquidités et équivalents de liquidités	-4 449	-1 523
Dettes nettes	36 704	68 469
Capital social	36 155	36 155
Réserves consolidées	39 855	43 319
Ecart de conversion	-7	-15
Résultat de l'exercice consolidé	20 237	18 087
Intérêts minoritaires	54	139
Capitaux propres	96 294	97 685

Evolution du BFR en jours de revenus



BFR

Au 31 décembre 2022, le BFR d'exploitation consolidé affiche 123 jours de revenus contre 94 au 31 décembre 2021.

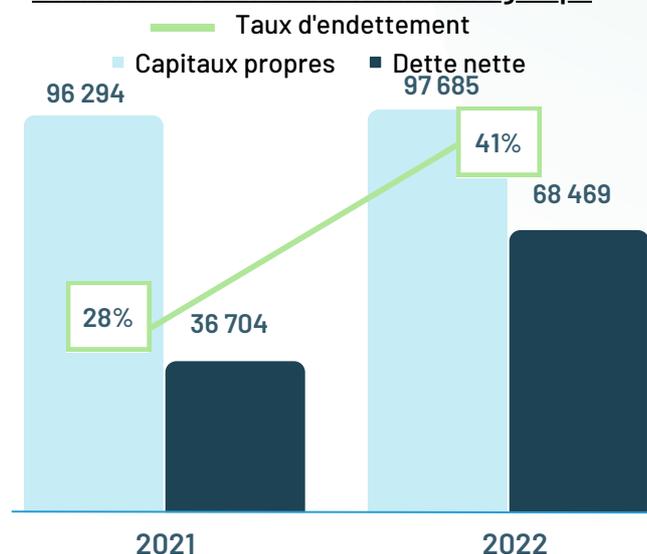
Cette variation est expliquée par la hausse des stocks, provenant essentiellement du stock de la société SMART Tunisie.

Dette nette

La dette nette est passée de 37 millions de dinars en 2021 à 68 millions de dinars en 2022.

Cette évolution est expliquée par l'augmentation du besoin en fonds de roulement. En effet, le groupe a fait recours aux crédits de gestion pour financer son stock.

Evolution du taux d'endettement du groupe



3. Perspectives et développement du Groupe SMART (2023-2025)

Montants en KDT	2023E	2024B	2025B	TCAM
Revenus	372 442	394 789	412 554	5.2%
Coût des ventes	309 787	328 755	343 132	5.2%
Taux de marge	16.8%	16.8%	16.8%	
EBITDA	39 940	42 273	44 680	5.8%
En % des revenus	10.7%	11.0%	11.5%	
EBIT	35 033	36 866	39 172	5.7%
En % des revenus	9.3%	9.5%	9.7%	
Résultat net	19 486	20 390	21 775	5.7%
En % des revenus	5.5%	5.8%	6.0%	

VI- Rapport général et rapport spécial des commissaires aux comptes et états financiers individuels de la société SMART Tunisie au 31/12/2022



ECC MAZARS

MEMBRE DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES DE TUNISIE

CAPITAL : 100.000 DT

IDENTIFIANT UNIQUE : 057872BR

IMMEUBLE MAZARS RUE DU LAC GHAR EL MELH. LES BERGES DU LAC

1053 TUNIS – TUNISIE

TEL: + 216 71 963 380 – FAX: + 216 71 964 380

MAZARS.TUNISIE@MAZARS.TN – WWW.MAZARS.TN



ACEF EXPERT

MEMBRE DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES DE TUNISIE

CAPITAL : 20.000 DT

IDENTIFIANT UNIQUE : 1469380H

63, RUE MADINET EL MAOUSSEL, ENNASR 2

2037 - ARIANA – TUNISIE

TEL: + 216 71 811 477 – FAX: + 216 71 811 241

CONTACT@ACEF-EXPERT.TN – WWW.ACF-EXPERT.TN

RAPPORT GENERAL SUR LES ETATS FINANCIERS POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2022

Mesdames et Messieurs les actionnaires

Société SMART TUNISIE SA

9 Bis Impasse N° 3 Rue 8612 ZI Charguia 1 – 2035 Tunis- Tunisie

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la société SMART TUNISIE SA

(la « société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir un total net de bilan de 187 236 865,145 dinars, des capitaux propres positifs de 97 932 467,292 dinars y compris le résultat bénéficiaire de l'exercice s'élevant à 18 047 820,397 dinars. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 24 mars 2023.

À notre avis, les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société au 31 décembre 2022, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section

« Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

Revenus

Risques identifiés

Le chiffre d'affaires figure à l'état de résultat au 31 décembre 2022 pour un montant de 330 078 807,495 dinars et représente le poste le plus significatif de l'état de résultat. Nous avons considéré que la reconnaissance des revenus est un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les états financiers de la société.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse aux risques identifiés

Nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes des méthodes comptables sous-tendant la reconnaissance des revenus. Compte tenu notamment du volume des transactions de ventes, nous avons examiné et évalué les procédures de contrôle interne correspondantes et nous avons réalisé des tests sur les contrôles clefs pertinents. En outre, nous avons testé les rapports générés par le système d'information que nous avons rapproché avec les données comptables, notamment les bases des livraisons et celle de facturation. Nous avons également procédé à un examen analytique détaillé des revenus afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données historiques, l'évolution tarifaire, les tendances du secteur et les réglementations y afférentes, complétés par des tests de détail.

Evaluation des créances clients

Risques identifiés

Les créances clients figurent au bilan au 31 décembre 2022 pour un montant brut de 58 408 412,784 dinars et provisionnées à hauteur de 5 892 946,747 dinars. Dans le cadre de l'évaluation du caractère recouvrable de ces créances, la société détermine à chaque date de clôture s'il y a des indices de dépréciation de ces créances selon des critères quantitatifs et qualitatifs. Le montant de la provision pour dépréciation fait appel au jugement et celui-ci est calculé selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse aux risques identifiés

Nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes en vigueur de la méthodologie mise en œuvre par la direction pour l'estimation de la provision pour dépréciation des créances douteuses. Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté principalement à revoir l'ancienneté des créances clients, l'historique des règlements (y compris les règlements postérieurs à la clôture), vérifier l'existence d'éventuelles garanties ainsi que les éléments qualitatifs retenus par le management telles que des informations sur les perspectives et performances futures des créanciers, à apprécier les données et les hypothèses retenues par la Direction pour déterminer la valeur recouvrable des créances,

à revoir les jugements effectués par la Direction dans le cadre de l'évaluation des risques et l'appréciation du caractère raisonnable des estimations et des hypothèses retenues dans le calcul des provisions pour dépréciation des créances et à apprécier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers concernant cette estimation.

Evaluation des stocks

Risques identifiés

Les stocks, figurant au bilan au 31 décembre 2022 pour une valeur brute de 73 653 599,887 dinars provisionnée à hauteur de 261 776,400 dinars, représentent un des postes les plus significatifs du bilan. Les stocks sont valorisés au coût d'acquisition, composé du prix d'achat et des frais accessoires. A la date de clôture, les stocks sont ramenés à leur valeur de réalisation nette (si elle est inférieure au coût).

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse aux risques identifiés

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté notamment à la revue des états de mouvements des stocks, l'assistance aux inventaires physiques de fin d'année, l'examen de la valorisation des différentes catégories de stock en recalculant les coûts retenus au niveau du système d'information et en s'assurant de la continuité de son application sur toute la période, la vérification du correct rattachement des ventes et achats à la bonne période et la revue des hypothèses et modalités de calcul des provisions pour dépréciation des stocks.

Observation

Nous attirons l'attention sur la note III des notes aux états financiers se rapportant au contrôle fiscal dont a fait l'objet la société en 2020.

Notre opinion n'est pas modifiée à cet égard.

Rapport de gestion

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers arrêtés dans les conditions rappelées précédemment. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est au Conseil qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'Assemblée des actionnaires a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil, de même que des informations y afférentes fournies par ce dernier ;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'ordre des experts comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficacité incombent à la direction et au conseil d'administration

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur.

La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe à la direction.

Sur la base des diligences que nous avons estimées nécessaires de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Fait à Tunis, le 6 avril 2023

Les commissaires aux comptes

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF
ECC MAZARS



mazars
ECC Mazars
Rue du Lac Ghar El Melh
Les Berges du Lac 1053 - Tunis
Tel : +216 71 96 33 80 RNE : 578728R
www.mazars.tn

Faiez FAKHFAKH
ACEF EXPERT
ACEF Expert SARL
Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux
Comptes



ECC MAZARS
 MEMBRE DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES DE TUNISIE
 CAPITAL : 100.000 DT
 IDENTIFIANT UNIQUE : 0578728R
 IMMEUBLE MAZARS RUE DU LAC GHAR EL MELH, LES BERGES DU LAC
 1053 TUNIS – TUNISIE
 TEL: + 216 71 963 380 – FAX: + 216 71 964 380
 MAZARS.TUNISIE@MAZARS.TN – WWW.MAZARS.TN



ACEF EXPERT
 MEMBRE DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES DE TUNISIE
 CAPITAL : 20.000 DT
 IDENTIFIANT UNIQUE : 1469380H
 63, RUE MADINET EL MAOUSSEL, ENNASR 2
 2037 - ARIANA – TUNISIE
 TEL: + 216 71 811 477 – FAX: + 216 71 811 241
CONTACT@ACEF-EXPERT.TN – WWW.ACF-EXPERT.TN

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2022

Mesdames et Messieurs les actionnaires
 Société SMART TUNISIE SA
 9 Bis Impasse N° 3 Rue 8612 ZI Charguia 1 – 2035 Tunis- Tunisie

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte in fine dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre Conseil d'Administration nous a tenus informés des conventions et opérations suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 :

A-1 Convention de refacturation des charges de personnel entre les sociétés du groupe SMART TUNISIE.
 En vertu de la convention signée le 24 mars 2023, la société SMART TUNISIE a facturé en 2022 les quoteparts des charges encourues pour le compte des filiales comme suit :

Département	PROLOGIC	ACT	SIMOP	AZURCOLORS	Total
Direction financière	36 610	36 610	36 610	18 305	128 133
Ressources humaines	22 562	5 743	31 587	3 692	63 583
Audit interne et contrôle de gestion	12 790	12 790	12 790	6 395	44 765
Supply chain et Logistique	0	13 741	0	3 361	17 102
Total	71 961	68 884	80 986	31 753	253 584

A-2 Convention de mise à disposition du Président Directeur Général de la société SIMOP TUNISIE au profit de la société SMART TUNISIE et ACT.

En vertu de la convention signée le 24 mars 2023, la société SIMOP TUNISIE a facturé en 2022 une quote-part des charges encourues pour le compte de SMART TUNISIE comme suit :

Département	SIMOP
Direction Générale	87 145

A-3 En vertu du contrat de location signé le 3 février 2022, la société SMART TUNISIE donne en location à la société PROLOGIC TUNISIE une partie du local sis au 3 bis, Impasse N° 5 Rue 8612 - Zone Industrielle - Charguia 1 - TUNIS d'une superficie de 190 M2 aux conditions suivantes :

- Période du contrat : du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022, renouvelable par tacite reconduction.
- Loyer mensuel : 800 dinars hors taxes avec augmentation annuelle de 5% sur le dernier loyer.

Les produits locatifs pour l'exercice 2022 s'élèvent à 9 600 dinars.

A-4 Votre Conseil d'Administration réuni le 9 juin 2022 a autorisé des apports en « comptes courants associés » pour un montant global de 3 000 000 dinars.

La mise à disposition de ces apports est génératrice d'un intérêt annuel au taux de 8% et le remboursement de ces apports se fera selon la disponibilité de trésorerie de la société

Ces apports sont détaillés comme suit :

Actionnaire	Solde compte courant 31.12.2021	Apport 2022	Remboursement 2022	Solde compte courant 31.12.2022	Intérêts payés 2022
M. Abdelwaheb ESSAFI	2 000 000	2 000 000	-2 000 000	2 000 000	243 507
M. Mahmoud BOUDEN	2 000 000			2 000 000	160 000
M. Taoufik BEN KHEMIS	2 000 000	1 000 000		3 000 000	204 055
	6 000 000	3 000 000	-2 000 000	7 000 000	607 562

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures (autres que les rémunérations des dirigeants)

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 :

B-1 Opérations et conventions avec la société SIMOP TUNISIE

B-1-1 En vertu du contrat de location signé le 20 janvier 2011, la société SMART TUNISIE donne en location à la société SIMOP TUNISIE un local sis au 3, Impasse N° 5 Rue 8612 - Zone Industrielle - Charguia 1 - TUNIS d'une superficie de 1 700 M2 aux conditions suivantes :

- Période du contrat : du 1er janvier 2011 au 31 décembre 2011, renouvelable par tacite reconduction.
- Loyer mensuel : 6 000 dinars hors taxes avec augmentation annuelle de 5% à partir de la 3ème année.

Les produits locatifs pour l'exercice 2022 s'élèvent à 117 280 dinars

B-1-2 En vertu du contrat de location signé le 1er octobre 2012, la société SMART TUNISIE donne en location à la société SIMOP TUNISIE une partie du local sis à la Zone Industrielle Poudrière 1 Route de Sidi Mansour km1 - SFAX d'une superficie de 400 M2 aux conditions suivantes :

- Période du contrat : du 1er octobre 2012 au 30 septembre 2013, renouvelable par tacite reconduction.
- Loyer mensuel : 1 300 dinars hors taxes avec une augmentation annuelle de 5%.

Les produits locatifs pour l'exercice 2022 s'élèvent à 24 503 dinars.

B-1-3 En vertu du contrat de location signé le 22 janvier 2018, la société SMART TUNISIE donne en location à la société SIMOP TUNISIE une partie du local sis 66, Avenue Leopold Sedar Senghor - 4000- Sousse d'une superficie de 1 417 M2 aux conditions suivantes :

- Période du contrat : du 1er février 2018 au 31 janvier 2019, renouvelable par tacite reconduction.
- Loyer mensuel : 800 dinars hors taxes avec une augmentation annuelle de 5%.

Les produits locatifs pour l'exercice 2022 s'élèvent à 11 623 dinars.

B-1-4 Convention de prestation de services du 1er juin 2009 en vertu de laquelle la société SMART TUNISIE confie à la société SIMOP TUNISIE les travaux d'intervention technique de réparation pièces et main d'œuvre au titre des équipements neufs en garantie.

Le montant facturé au titre de ces prestations s'est élevé en 2022 à 1 002 734 dinars.

B-1-5 Convention de prestation de services du 2 janvier 2013 telle que modifiée par l'avenant N°7 en vertu de laquelle la société SMART TUNISIE confie à la société SIMOP TUNISIE les travaux d'entretien et de maintenance de son parc de matériel informatique pour un montant annuel de 16 950 dinars.

B-1-6 Convention de prestation de services 90061, telle que modifiée par l'avenant N°1, en vertu de laquelle la société SMART TUNISIE confie à la société SIMOP TUNISIE :

- . Le support commercial et avant-vente.
- . L'assistance à l'exécution des projets d'intégration des départements solution d'entreprise et réseau.
- . L'assistance et l'infogérance système d'information.
- . La maintenance et l'administration applicative

Le montant de ces prestations s'élève à 270 000 dinars.

B-1-7 Avenant N°10 au contrat de prestation de services « maintenance corrective et évolutive des serveurs » conclu avec SIMOP TUNISIE aux conditions suivantes :

-Durée du contrat : une année renouvelable par tacite reconduction.

-Date d'effet du contrat : 18 juin 2021.

-Prix annuel de la prestation : 810 dinars HT (hors taxes) avec une augmentation annuelle n'excédant pas 5%.

Le montant facturé au titre de ces prestations s'est élevé en 2022 à 836 dinars

B-2 Opérations et conventions avec la société AZURCOLORS

B-2-1 En vertu du contrat de location signé le 29 mai 2020, la société SMART TUNISIE donne en location à la société AZURCOLORS une partie du local sis au 3 bis, Impasse N° 5 Rue 8612 - Zone Industrielle - Charguia 1 - TUNIS d'une superficie de 200 M2 aux conditions suivantes :

- Période du contrat : du 1er juin 2020 au 31 mai 2021, renouvelable par tacite reconduction.

- Loyer mensuel : 1 000 dinars hors taxes avec augmentation annuelle de 5% sur le dernier loyer.

Les produits locatifs pour l'exercice 2022 s'élèvent à 12 968 dinars.

B-2-2 En vertu du contrat de prêt conclu en date du 23 novembre 2020, la société SMART TUNISIE a consenti à la société AZURCOLORS un prêt d'un montant de 700 000 dinars, remboursable sur 36 mois à partir de janvier 2021, au taux d'intérêt de 8%.

Le solde du prêt au 31.12.2022 s'élève à 233 333 dinars. Les intérêts facturés au cours de l'exercice 2022 s'élèvent à 28 778 dinars.

C- Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants

C-1- Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 nouveau II § 5 du Code des Sociétés Commerciales se détaillent comme suit :

C-1-1 Directeur Général :

La rémunération du Directeur Général est fixée par la décision du Conseil d'Administration du 4 novembre 2021. Cette rémunération est de 40 000 dinars bruts par mois avec octroi de 14 mois de salaires par an.

Il est mis à la disposition du Directeur Général une voiture de service pour les besoins de ses déplacements professionnels avec prise en charge de tous les frais y afférents.

C-1-2 Premier Directeur Général Adjoint :

La rémunération du Premier Directeur Général Adjoint de SMART TUNISIE assumant aussi les fonctions de Président Directeur Général de SIMOP TUNISIE est actée par le Conseil d'Administration du 24 mars 2023 qui a autorisé la convention de mise à disposition du Président Directeur Général de la société SIMOP TUNISIE au profit de la société SMART TUNISIE. Les frais de mise à disposition pour l'exercice 2022 s'élèvent à 87 145 dinars hors taxes.

C-1-3 Deuxième Directeur Général Adjoint :

La rémunération du Deuxième Directeur Général Adjoint est fixée par les décisions du Conseil d'Administration du 4 novembre 2021 et du 9 juin 2022. Cette rémunération est de 16 150 dinars bruts par mois à compter du 4 novembre 2021 et de 17 040 dinars bruts par mois avec octroi de 16 mois de salaires par an à compter du 1er mai 2022. Il lui est également octroyé une prime annuelle d'Aid s'élevant à un montant brut de 200 dinars.

Il est mis à sa disposition une voiture de service pour les besoins de ses déplacements professionnels avec prise en charge de tous les frais y afférents.

C-1-4 Troisième Directeur Général Adjoint :

La rémunération du Troisième Directeur Général Adjoint est fixée par les décisions du Conseil d'Administration du 4 novembre 2021 et du 9 juin 2022. Cette rémunération est de 11 702 dinars bruts par mois à compter du 4 novembre 2021 et de 13 900 dinars bruts par mois avec octroi de 18 mois de salaires par an à compter du 1er mai 2022. Il lui est également octroyé une prime annuelle d'Aid s'élevant à un montant brut de 200 dinars.

Il est mis à sa disposition une voiture de service pour les besoins de ses déplacements professionnels avec prise en charge de tous les frais y afférents.

C-1-5 Les rémunérations servies aux dirigeants de SMART TUNISIE par les filiales se détaillent comme suit :

-Le Président du Conseil d'Administration de SMART TUNISIE est également Président Directeur Général de la filiale PROLOGIC TUNISIE. La rémunération annuelle brute perçue en 2022 s'est élevé à 253 820 dinars.

Il est mis à sa disposition une voiture de service pour les besoins de ses déplacements professionnels avec prise en charge de tous les frais y afférents

- Le Premier Directeur Général Adjoint est également Président Directeur Général de la filiale SIMOP TUNISIE. La rémunération annuelle brute perçue en 2022 s'est élevé à 253 820 dinars.

Il est mis à sa disposition une voiture de service pour les besoins de ses déplacements professionnels avec prise en charge de tous les frais y afférents

C-2- Les obligations et engagements de la société envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2022 se présentent comme suit (en dinars):

	Directeur Général		Premier Directeur Général Adjoint	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2022	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2022
Avantages à court terme	560 000	0	87 145	103 702

	Deuxième Directeur Général Adjoint		Troisième Directeur Général Adjoint	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2022	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2022
Avantages à court terme (y compris charges patronales)	323 504	0	290 460	0
Avantages postérieurs à l'emploi (IDR)	3 731	50 554	2 632	5 293

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Fait à Tunis, le 6 avril 2023
Les commissaires aux comptes

Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF
ECC MAZARS



mazars
ECC Mazars
Rue du Lac Ghar El Melh
Les Berges du Lac 1053 - Tunis
Tel : +216 71 96 33 80 RNE : 578728R
www.mazars.tn

Faiez FAKHFAKH
ACEF EXPERT
ACEF EXPERT SARL
Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux
Comptes

Etats financiers de l'exercice clos le 31/12/2022
BILAN

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31.12.2022	31.12.2021
ACTIFS			
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations incorporelles		399 911,504	271 868,552
Moins : Amortissements		(236 102,458)	(200 127,345)
	1	163 809,046	71 741,207
Immobilisations corporelles		31 064 624,009	26 796 634,420
Moins : Amortissements		(7 656 283,179)	(6 059 958,947)
	1	23 408 340,830	20 736 675,473
Immobilisations financières	2	27 559 641,424	24 880 157,718
Autres actifs non courants	3	1 277 858,773	1 816 428,937
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		52 409 650,073	47 505 003,335
ACTIFS COURANTS			
Stocks		73 653 599,887	47 918 975,270
Moins : Provisions		(261 776,400)	(214 983,358)
	4	73 391 823,487	47 703 991,912
Clients et comptes rattachés		58 408 412,784	57 338 976,018 *
Moins : Provisions		(5 892 946,747)	(6 266 597,754)
	5	52 515 466,037	51 072 378,264
Autres actifs courants	6	7 918 491,482	13 310 337,778
Liquidités et équivalents de liquidités	7	1 001 434,066	4 095 688,047 *
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		134 827 215,072	116 182 396,001
TOTAL DES ACTIFS		187 236 865,145	163 687 399,336

* Données retraitées en proforma pour des besoins de comparabilité. Cf. Note 45

Etats financiers de l'exercice clos le 31/12/2022

BILAN

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31.12.2022	31.12.2021
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
CAPITAUX PROPRES			
Capital		36 155 155,000	36 155 155,000
Réserves		30 563 135,342	29 833 304,668
Résultats reportés		13 166 356,553	11 271 158,980
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT DE L'EXERCICE		79 884 646,895	77 259 618,648
Résultat net de l'exercice		18 047 820,397	19 208 778,786
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION		97 932 467,292	96 468 397,434
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts	9	4 896 121,434	5 530 271,837
Provisions	10	1 807 038,070	2 055 965,687
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		6 703 159,504	7 586 237,524
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	11	22 430 050,418	27 935 954,166
Autres passifs courants	12	11 688 679,209	8 916 347,097
Concours bancaires et autres passifs financiers	13	48 482 508,722	22 780 463,115
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		82 601 238,349	59 632 764,378
TOTAL DES PASSIFS		89 304 397,853	67 219 001,902
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		187 236 865,145	163 687 399,336

Etats financiers de l'exercice clos le 31/12/2022

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31.12.2022	31.12.2021
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	14	330 078 807,495	285 429 908,282
Autres produits d'exploitation	15	958 346,100	1 010 987,842
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		331 037 153,595	286 440 896,124
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises consommés	16	280 404 348,117	242 588 587,553
Achats d'approvisionnements consommés	17	1 663 126,005	1 473 786,197
Charges de personnel	18	8 296 224,664	7 919 010,232
Dotations aux amortissements et aux provisions	19	2 426 252,642	3 224 223,310
Autres charges d'exploitation	20	4 307 885,741	3 167 569,019
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		297 097 837,169	258 373 176,311
RESULTAT D'EXPLOITATION		33 939 316,426	28 067 719,813
Charges financières nettes	21	(14 566 962,662)	(5 680 024,911)
Autres produits	22	1 851 845,258	429 307,192
Autres gains ordinaires	23	33 270,249	240 145,386
Autres pertes ordinaires	24	(73 967,007)	(64 559,255)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		21 183 502,264	22 992 588,225
Impôt sur les bénéfices	25	(3 135 681,867)	(3 783 809,439)
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		18 047 820,397	19 208 778,786

Etats financiers de l'exercice clos le 31/12/2022
ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31.12.2022	31.12.2021
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net		18 047 820,397	19 208 778,786
Ajustements pour :			
Amortissements et provisions	26	1 727 197,023	2 492 934,375
Variation des :			
Stocks	27	(25 734 624,617)	(8 650 595,276)
Clients	28	(1 167 092,325)	(6 875 244,921)
Autres actifs	29	(4 608 233,688)	385 977,097
Fournisseurs et autres dettes	30	(2 733 571,636)	13 184 433,294
Autres actifs non courants	31	(79 210,056)	(1 816 428,937)
Plus-value de cession	32	(31 000,000)	(200 116,844)
Différence dans la parité d'échange de titres			6 535,224
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		(14 578 714,902)	17 736 272,798
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	33	(4 448 935,581)	(3 298 820,578)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations incorporelles et corporelles	34	31 000,000	208 700,000
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	35	(2 912 817,050)	(319 059,300)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	36	233 333,333	387 022,177
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		(7 097 419,298)	(3 022 157,701)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements suite à l'émission d'actions	37	10 000 080,000	0,000
Dividendes et autres distributions	38	(16 269 819,750)	(8 000 000,000)
Encaissements provenant des emprunts	39	2 421 000,000	0,000
Remboursements d'emprunts	40	(1 836 331,994)	(1 559 331,996)
Remboursements leasing	41	(788 461,055)	(656 348,247)
Encaissements/ décaissements financement d'exploitation	42	17 028 519,689	(2 146 975,955)
Dépenses du fonds social	43	(313 930,789)	(204 290,000)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		10 241 056,101	(12 566 946,198)
Variation de trésorerie		(11 435 078,099)	2 147 168,899
Trésorerie au début de l'exercice		3 454 722,153	1 307 553,254
Trésorerie à la clôture de l'exercice	44	(7 980 355,946)	3 454 722,153

V- Rapport général des commissaires aux comptes et états financiers consolidés de la société SMART Tunisie au 31/12/2022



ECC MAZARS
MEMBRE DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES DE TUNISIE
CAPITAL : 100.000 DT
IDENTIFIANT UNIQUE : 0578728R
IMMEUBLE MAZARS RUE DU LAC GHAR EL MELH. LES BERGES DU LAC
1053 TUNIS – TUNISIE
TEL: + 216 71 963 380 – FAX: + 216 71 964 380
MAZARS.TUNISIE@MAZARS.TN – WWW.MAZARS.TN



ACEF EXPERT
MEMBRE DE L'ORDRE DES EXPERTS COMPTABLES DE TUNISIE
CAPITAL : 20.000 DT
IDENTIFIANT UNIQUE : 1469380H
63, RUE MADINET EL MAOUSSEL, ENNASR 2
2037 - ARIANA – TUNISIE
TEL: + 216 71 811 477 – FAX: + 216 71 811 241
CONTACT@ACEF-EXPERT.TN – WWW.ACF-EXPERT.TN

RAPPORT GENERAL SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES POUR L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2022

Mesdames et Messieurs les actionnaires
Société SMART TUNISIE SA
9 bis impasse n° 3 rue 8612 ZI Charguia 1 – 2035 Tunis- Tunisie

Opinion

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre assemblée générale ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés du Groupe SMART TUNISIE, qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2022, l'état de résultat consolidé et l'état de flux de trésorerie consolidé pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés font ressortir un total net du bilan de 208 565 633,977 dinars, des capitaux propres consolidés positifs (part du Groupe) de 97 546 025,307 dinars, y compris un résultat net bénéficiaire (part du Groupe) s'élevant à 18 087 217,481 dinars ainsi que la part des minoritaires dans les capitaux propres de 138 873,822 dinars. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration du 24 mars 2023.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du Groupe au 31 décembre 2022, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport.

Nous sommes indépendants du Groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

Revenus

Risques identifiés

Le chiffre d'affaires figure à l'état de résultat au 31 décembre 2022 pour un montant de 361 594 591,473 dinars et représente le poste le plus significatif de l'état de résultat. Nous avons considéré que la reconnaissance des revenus est un point clé de l'audit en raison de leur importance significative dans les états financiers de la société.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse aux risques identifiés

Nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes des méthodes comptables sous-tendant la reconnaissance des revenus. Compte tenu notamment du volume des transactions de ventes, nous avons examiné et évalué les procédures de contrôle interne correspondantes et nous avons réalisé des tests sur les contrôles clefs pertinents. En outre, nous avons testé les rapports générés par le système d'information que nous avons rapproché avec les données comptables, notamment les bases des livraisons et celle de facturation. Nous avons également procédé à un examen analytique détaillé des revenus afin de corroborer les données comptables notamment avec les informations de gestion, les données historiques, l'évolution tarifaire, les tendances du secteur et les réglementations y afférentes, complétés par des tests de détail.

Evaluation des créances clients

Risques identifiés

Les créances clients figurent au bilan au 31 décembre 2022 pour un montant brut de 74 053 463,870 dinars et provisionnées à hauteur de 6 751 119,587 dinars. Dans le cadre de l'évaluation du caractère recouvrable de ces créances, la société détermine à chaque date de clôture s'il y a des indices de dépréciation de ces créances selon des critères quantitatifs et qualitatifs. Le montant de la provision pour dépréciation fait appel au jugement et celui-ci est calculé selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse aux risques identifiés

Nous avons examiné la conformité aux normes comptables tunisiennes en vigueur de la méthodologie mise en œuvre par la direction pour l'estimation de la provision pour dépréciation des créances douteuses. Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté principalement à revoir l'ancienneté des créances clients, l'historique des règlements (y compris les règlements postérieurs à la clôture), vérifier l'existence d'éventuelles garanties ainsi que les éléments qualitatifs retenus par le management telles que des informations sur les perspectives et performances futures des créanciers, à apprécier les données et les hypothèses retenues par la Direction pour déterminer la valeur recouvrable des créances, à revoir les jugements effectués par la Direction dans le cadre de l'évaluation des risques et l'appréciation du caractère raisonnable des estimations et des hypothèses retenues dans le calcul des provisions pour dépréciation des créances et à apprécier le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers concernant cette estimation.

Evaluation des stocks

Risques identifiés

Les stocks, figurant au bilan au 31 décembre 2022 pour une valeur brute de 82 934 272,931 dinars provisionnée à hauteur de 261 776,400 dinars, représentent un des postes les plus significatifs du bilan. Les stocks sont valorisés au coût d'acquisition, composé du prix d'achat et des frais accessoires. A la date de clôture, les stocks sont ramenés à leur valeur de réalisation nette (si elle est inférieure au coût).

Procédures d'audit mises en œuvre en réponse aux risques identifiés

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté notamment à la revue des états de mouvements des stocks, l'assistance aux inventaires physiques de fin d'année, l'examen de la valorisation des différentes catégories de stock en recalculant les coûts retenus au niveau du système d'information et en s'assurant de la continuité de son application sur toute la période, la vérification du correct rattachement des ventes et achats à la bonne période et la revue des hypothèses et modalités de calcul des provisions pour dépréciation des stocks.

Observations

Nous attirons l'attention sur la note V aux états financiers consolidés se rapportant au contrôle fiscal dont a fait l'objet SMART TUNISIE

Notre opinion n'est pas modifiée à cet égard.

Rapport du Conseil d'Administration

La responsabilité du rapport du Conseil d'Administration incombe au Conseil d'Administration. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport du Conseil d'Administration et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du Groupe dans le rapport du Conseil d'Administration par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés arrêtés dans les conditions rappelées précédemment. Nos travaux consistent à lire le rapport du Conseil d'Administration et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport du Conseil d'Administration semble autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport du Conseil d'Administration, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est au Conseil qu'il incombe d'évaluer la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe au Conseil d'Administration de surveiller le processus d'information financière du Groupe.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Groupe ;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par le Conseil d'Administration, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière ;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le Conseil d'Administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Groupe à cesser son exploitation ;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle ;
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit. Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif à d'autres obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, nous n'avons pas relevé des insuffisances majeures qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable aboutissant à la préparation des états financiers consolidés.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié des déficiences importantes du contrôle interne.

Fait à Tunis, le 11 avril 2023

Les commissaires aux comptes



Faiez FAKHFAKH
ACEF EXPERT

Faiez FAKHFAKH

ACEF Expert
Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux
Comptes

Etats financiers consolidés de l'exercice clos le 31/12/2022

BILAN

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31.12.2022	31.12.2021
ACTIFS			
ACTIFS NON COURANTS			
Ecart d'acquisition		15 429 703,037	15 429 703,037
Moins : Amortissements		(971 609,177)	(200 124,025)
	1	<u>14 458 093,860</u>	<u>15 229 579,012</u>
Immobilisations incorporelles		819 861,675	619 365,907
Moins : Amortissements		(431 592,685)	(356 643,640)
	2	<u>388 268,990</u>	<u>262 722,267</u>
Immobilisations corporelles		42 302 702,516	36 545 951,566
Moins : Amortissements		(13 156 112,438)	(10 390 496,286)
	3	<u>29 146 590,078</u>	<u>26 155 455,280</u>
Immobilisations financières	4	<u>77 229,186</u>	<u>150 717,761</u>
Autres actifs non courants	5	1 408 922,792	2 000 094,762
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		<u>45 479 104,906</u>	<u>43 798 569,082</u>
ACTIFS COURANTS			
Stocks		82 934 272,931	54 480 221,100
Moins : Provisions		(261 776,400)	(314 983,358)
	6	<u>82 672 496,531</u>	<u>54 165 237,742</u>
Clients et comptes rattachés		74 053 463,870	67 148 239,496 *
Moins : Provisions		(6 751 119,587)	(7 122 796,247)
	7	<u>67 302 344,283</u>	<u>60 025 443,249</u>
Autres actifs courants	8	11 588 719,693	18 616 354,018
Liquidités et équivalents de liquidités	9	1 522 968,563	4 448 629,777 *
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		<u>163 086 529,070</u>	<u>137 255 664,786</u>
TOTAL DES ACTIFS		<u>208 565 633,977</u>	<u>181 054 233,868</u>

* Données retraitées en proforma pour des besoins de comparabilité. Cf. Note 28

Etats financiers consolidés de l'exercice clos le 31/12/2022

BILAN

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31.12.2022	31.12.2021
CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS			
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		36 155 155,000	36 155 155,000
Réserves consolidées		43 318 614,174	39 855 494,405
Ecart de conversion		(14 961,348)	(6 733,841)
Total des capitaux propres avant résultat		79 458 807,825	76 003 915,564
Résultat de l'exercice consolidé		18 087 217,481	20 236 675,144
Total des capitaux propres après résultat		97 546 025,307	96 240 590,707
<i>Intérêts minoritaires dans les réserves</i>		174 830,285	127 262,776
<i>Intérêts minoritaires dans le résultat</i>		(35 956,463)	(73 526,406)
Total des Intérêts minoritaires		138 873,822	53 736,369
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES	10	97 684 899,129	96 294 327,077
PASSIFS			
PASSIFS NON COURANTS			
Emprunts	11	6 169 488,599	6 728 428,256
Provisions	12	1 932 807,589	2 545 386,998
TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		8 102 296,188	9 273 815,254
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	13	26 112 012,753	31 172 065,546
Autres passifs courants	14	14 776 664,723	12 435 569,566
Concours bancaires et autres passifs financiers	15	61 889 761,184	31 878 456,426
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		102 778 438,660	75 486 091,537
TOTAL DES PASSIFS		110 880 734,848	84 759 906,791
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		208 565 633,977	181 054 233,868

Etats financiers consolidés de l'exercice clos le 31/12/2022

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31.12.2022	31.12.2021
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	16	361 594 591,473	316 313 179,057
Autres produits d'exploitation	17	2 029 481,389	1 638 312,428
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		363 624 072,862	317 951 491,485
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises consommés	18	299 208 103,737	263 025 987,500
Achats d'approvisionnements consommés	19	909 416,546	610 225,455
Charges de personnel	20	15 798 745,110	14 733 389,494
Dotations aux amortissements et aux provisions	21	4 707 382,660	4 981 570,518
Autres charges d'exploitation	22	6 499 683,885	5 018 625,929
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		327 123 331,938	288 369 798,897
RESULTAT D'EXPLOITATION		36 500 740,924	29 581 692,588
Charges financières nettes	23	(15 348 638,259)	(6 077 619,237)
Autres produits	24	540 632,503	415 444,302
Autres gains ordinaires	25	67 262,843	424 397,051
Autres pertes ordinaires	26	(163 577,449)	(104 506,182)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		21 596 420,562	24 239 408,523
Impôt sur les bénéfices		(3 532 845,777)	(4 171 539,133)
Impôts différés		(12 313,767)	95 279,347
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		18 051 261,019	20 163 148,737
RESULTAT NET DE L'EXERCICE DES SOCIETES INTEGREES		18 051 261,019	20 163 148,737
Part revenant aux intérêts minoritaires		(35 956,463)	(73 526,406)
RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE CONSOLIDANTE		18 087 217,481	20 236 675,144

Etats financiers consolidés de l'exercice clos le 31/12/2022
ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31.12.2022	31.12.2021
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net des sociétés intégrées		18 087 217,481	20 236 675,144
Résultat net revenant aux intérêts minoritaires		-35 956,463	-73 526,406
Ajustements pour :			
Amortissements et provisions		2 574 587,322	4 088 101,009
Variation des :			
Stocks		(28 454 051,831)	(9 185 869,750)
Clients		(6 905 224,374)	5 503 776,406
Autres actifs		7 027 634,325	(599 643,713)
Fournisseurs et autres dettes		(2 718 957,635)	1 374 983,363
Autres actifs non courants		591 171,970	(1 825 555,346)
Plus-value de cession		(29 078,875)	(251 389,688)
Différence dans la parité d'échange de titres		0,000	6 535,224
Ecart de conversion		(12 108,960)	(9 931,919)
Impôts différés		19 187,607	(58 843,501)
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		(9 855 579,432)	19 205 310,823
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décassements provenant de l'acquisition d'immo. corp. et incorp		(6 147 496,424)	(4 692 585,159)
Encaissements provenant de la cession d'immo. corp. et incorp		31 920,000	324 256,204
Décassements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		(38 851,050)	(286 932,682)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		112 339,625	805 713,797
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		(6 042 087,849)	(3 849 547,840)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements suite à l'émission d'actions (société mère)		10 000 080,000	141 556,186
Encaissements suite à l'émission d'actions (sociétés intégrées)		125 984,000	0,000
Dividendes versés aux actionnaires de la société mère		(16 269 819,750)	(8 000 000,000)
Dividendes versés aux minoritaires des sociétés intégrées		(338,443)	(900 000,000)
Encaissements provenant des emprunts		3 447 618,000	848 629,271
Remboursements d'emprunts		(2 048 206,092)	(5 709 145,740)
Remboursements leasing		(1 430 117,444)	0,000
Encaissements/ décaissements financement d'exploitation		10 588 780,690	0,000
Dépenses du fonds social		(568 262,227)	(377 257,000)
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		3 845 718,734	(13 996 217,283)
Ajustement de trésorerie lié à la variation du périmètre de consolidation			(1 154 638,383)
Variation de trésorerie		(12 051 948,548)	204 907,317
Trésorerie au début de l'exercice		1 761 944,704	1 557 037,387
Trésorerie à la clôture de l'exercice	27	(10 290 003,844)	1 761 944,704

V- Projet des résolutions de l'assemblée générale

RESOLUTIONS PROPOSEES A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 28 AVRIL 2023

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture des rapports de gestion individuel et consolidé du Conseil d'Administration relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2022, approuve les dits rapports dans leurs intégralités et dans tous leurs détails sans aucune réserve, tels qu'ils ont été présentés par le Conseil d'Administration.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à des actionnaires présents et/ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, prend acte des rapports (général et spécial) tels que présentés par les commissaires aux comptes, relatifs aux états financiers individuels et aux états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2022 et approuve sans aucune réserve :

-Les états financiers individuels de la Société SMART TUNISIE relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2022, faisant apparaître un total bilan de 187 236 865,145 dinars, un total des capitaux propres avant affectation de 97 932 467,292 dinars et un résultat bénéficiaire de l'exercice de 18 047 820,397 dinars.

-Les états financiers consolidés du Groupe SMART TUNISIE relatifs à l'exercice clos au 31 décembre 2022, faisant apparaître un total bilan de 208 565 633,977 dinars, un total des capitaux propres (part du groupe) de 97 546 025,307 dinars et un résultat net consolidé bénéficiaire (part du groupe) de 18 087 217,481 dinars

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à des actionnaires présents et/ou représentés.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat bénéficiaire de la Société SMART TUNISIE relatif à l'exercice 2022, s'élevant à 18 047 820,397 dinars comme suit :

Résultat net de l'exercice	18 047 820,397
Résultats reportés	13 166 356,553
Total des résultats reportés	31 214 176,950
Prime d'émission	26 918 910,726
Total distribuable avant prélèvement des réserves légales	58 133 087,676
Réserves légales 5% (Plafond de 10% du capital atteint)	0,000
Total distribuable après prélèvement des réserves légales	58 133 087,676
Dividendes à distribuer (à raison de 1,700 dinars par action) à prélever sur la prime d'émission	-12 292 752,700
Dotation pour fonds social à prélever sur les résultats reportés	-500 000,000
Reliquat à reporter à nouveau	45 340 334,976
	Dont Résultats reportés
	30 714 176,950
	Dont Prime d'émission
	14 626 158,026

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de distribuer 1,700 dinars par action correspondant à la somme globale de 12 292 752,700 dinars à prélever sur la prime d'émission. L'Assemblée Générale Ordinaire, constatant que la prime d'émission s'élevant à 26 918 910,726 dinars est exonérée de l'impôt en cas de distribution, décide de prélever la totalité des dividendes de 12 292 752,700 dinars sur la prime d'émission. La prime d'émission après distribution s'élève à 14 626 158,026 dinars.

La date de mise en paiement des dividendes est proposée au 07 juin 2023.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à des actionnaires présents et/ou représentés.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes, approuve les conventions conclues dans le cadre des articles 200 et suivants et de l'article 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à des actionnaires présents et/ou représentés.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration au titre de leur gestion de l'exercice 2022.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à des actionnaires présents et/ou représentés.

SIXIEME RESOLUTION

Conformément aux dispositions de l'article 204 du Code des Sociétés Commerciales, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer aux membres du Conseil d'Administration en rémunération de leur activité durant l'exercice 2023, une somme de 5 000 dinars nette de retenue à la source par administrateur et par réunion du Conseil d'Administration, à titre de jetons de présence.

Le montant de cette rémunération est porté aux charges d'exploitation de la société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à des actionnaires présents et/ou représentés.

SEPTIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de fixer les rémunérations des membres du Comité Permanent d'Audit et du Comité Stratégie et Risque à un montant de 32 500 dinars nette de retenue à la source pour l'exercice 2022 et à un montant de 65 000 dinars nette de retenue à la source pour l'exercice 2023. Le Conseil d'Administration en décidera de la répartition entre ses membres.

Le montant de cette rémunération est porté aux charges d'exploitation de la société.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à des actionnaires présents et/ou représentés.

HUITIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire constate l'arrivée à terme des mandats des Administrateurs Monsieur Abdelwaheb ESSAFI, Monsieur Mahmoud BOUDEN et Monsieur Mohamed Taoufik BEN KHEMIS ; et décide de renouveler leurs mandats pour une période de trois exercices (2023, 2024 et 2025) expirant à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2025

Les administrateurs susmentionnés, acceptent leurs nominations et déclarent ne se trouver dans aucun cas d'incompatibilité, interdiction, ou déchéance prévue par la loi et déclarent accepter la fonction d'administrateur et donnent information des fonctions occupées par eux dans d'autres sociétés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à des actionnaires présents et/ou représentés.

NEUVIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire constate l'arrivée à terme des mandats des commissaires aux comptes et décide de désigner le cabinet « ECC-MAZARS » représenté par Monsieur Mohamed Ali ELAOUANI CHERIF et le cabinet « ACEF EXPERT » représenté par Madame Hayet LAABIDI pour une période de trois exercices (2023, 2024 et 2025) expirant à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2025

Les commissaires aux comptes acceptent leurs nominations.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à des actionnaires présents et/ou représentés.

DIXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire prend acte de la démission pour raisons personnelles de Monsieur Amine BEL HADJ SALAH de ses fonctions d'administrateur représentant les actionnaires minoritaires, et décide de l'accepter.

Conformément à l'article 28 de la décision générale du CMF N°23 du 10 mars 2020 relative aux critères et modalités de désignation d'un administrateur représentant les actionnaires minoritaires, l'Assemblée Générale Ordinaire ratifie la désignation d'un administrateur représentant des actionnaires minoritaires M/Mme pour la période restante du mandat de son prédécesseur (2023 et 2024), expirant à la date de l'Assemblée Générale Ordinaire statuant sur l'exercice 2024

L'administrateur susmentionné, accepte sa nomination et déclare ne se trouver dans aucun cas d'incompatibilité, interdiction, ou déchéance prévue par la loi et déclare accepter la fonction d'administrateur et donne information des fonctions occupées par lui dans d'autres sociétés.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à des actionnaires présents et/ou représentés.

ONZIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal pour accomplir toutes les formalités d'enregistrement, de dépôt, de publications et publicités requises par la loi et les statuts.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à des actionnaires présents et/ou représentés



**Des questions ?
Contactez-nous.**

www.smart.com.tn
smart@smart.com.tn
+216 71 115 600

9 Bis Impasse N°3, Rue 8612, ZI Charguia 1, 2035, Tunis

Tél: +216 71 115 600

Fax: +216 71 205 520

smart@smart.com.tn

www.smart.com.tn



Smart
Tunisie